

Nombre de délégués en exercice :	20
Nombre de délégués présents :	16
Nombre de votants :	17
Nombre de pouvoirs :	

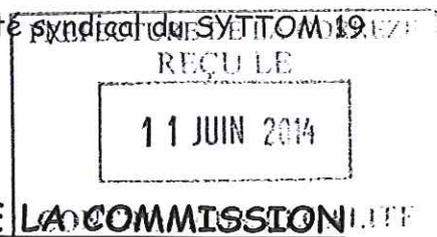
L'an deux mille quatorze et le 10 juin à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 03 juin 2014, s'est réuni à l'UIOM d'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

Etaient présents : Madame Jeanine VIVIER, Messieurs Bernard ROUGE, Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, André LAURENT, Jean-Pierre AOUT, Daniel ESCURAT, Jean BILOTTA, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Philippe JENTY, Henri GRANET, Jean-François LOGE, Hervé GOUTILLE, Jean-Marie FREYSSELINE, Jean-François LABBAT.

Absents excusés : Madame France ROUHAUD, Messieurs Gérard FAISY, Michel SAUGERAS, Bernard MIEL, Xavier GRUAT.

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le comité syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.

➤ ➤ ➤



OBJET : N°2014/06/03 : MISE EN PLACE DE LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES ET DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Rapporteur : Monsieur Marc CHATEL

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au Code des Marchés Publics, le Comité Syndical du SYTTOM 19 doit mettre en place la commission d'appel d'offres, chargée de désigner les titulaires des marchés à intervenir, et étudier les questions relatives aux délégations de service public.

Considérant que pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, cette commission est composée par :

- le Président du Syndicat ;
- et un nombre de membres égal à celui prévu pour la composition de la Commission de la collectivité au nombre d'habitants le plus élevé.

Considérant que les groupements de communes constituant le SYTTOM 19 comportent plusieurs collectivités de 3 500 habitants et plus ;

Il vous est proposé de :

- fixer à 5 le nombre de membres titulaires et à 5 le nombre de membres suppléants de la commission d'appel d'offres ;
- procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants ;
- décider que la commission d'appel d'offres est mise en place pour la durée de la présente mandature ;

10 candidatures ont été enregistrées :

- Monsieur Jean BILOTTA, délégué du SIRTOM d'USSEL ;
- Monsieur Michel PLAZANET, délégué du SIRTOM de BRIVE ;
- Monsieur Daniel GREGOIRE, délégué du SICRA d'ARGENTAT ;
- Monsieur Jean-Pierre AOUT, délégué du SIRTOM d'EGLETONS ;
- Monsieur Jean-Marie FREYSSELINE, délégué de TULLE AGGLO ;
- Monsieur Philippe JENTY, Président du SIRTOM de TREIGNAC ;
- Monsieur Jean-François LOGE, 2^{ème} Vice-Président du SIVOM de la COURTINE ;
- Monsieur Hervé GOUTILLE, délégué du SYSTOM de BORT ARTENSE ;
- Monsieur Jean-François LABBAT, délégué de TULLE AGGLO ;
- Monsieur Bernard ROUGE, délégué de la Communauté de Communes d'EYGURANDE.

Il a été procédé à l'élection des cinq délégués titulaires et des cinq délégués suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires :

- Monsieur Jean BILOTTA, délégué du SIRTOM d'USSEL ;
- Monsieur Michel PLAZANET, délégué du SIRTOM de BRIVE ;
- Monsieur Daniel GREGOIRE, délégué du SICRA d'ARGENTAT ;
- Monsieur Jean-Pierre AOUT, délégué du SIRTOM d'EGLETONS ;
- Monsieur Jean-Marie FREYSSELINE, délégué de TULLE AGGLO ;

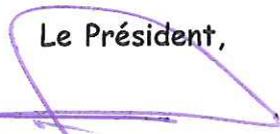
Membres suppléants :

- Monsieur Philippe JENTY, Président du SIRTOM de TREIGNAC ;
- Monsieur Jean-François LOGE, 2^{ème} Vice-Président du SIVOM de la COURTINE ;
- Monsieur Hervé GOUTILLE, délégué du SYSTOM de BORT ARTENSE ;
- Monsieur Jean-François LABBAT, délégué de TULLE AGGLO ;
- Monsieur Bernard ROUGE, délégué de la Communauté de Communes d'EYGURANDE.

Les candidats ci-dessus sont tous élus membres de la commission d'appel d'offres du SYTTOM 19 à l'unanimité.

La commission d'appel d'offres, présidée par Monsieur le Président du SYTTOM 19, est mise en place pour la durée de la présente mandature.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
A Rosiers d'Egletons, le 10 juin 2014

Le Président,

Marc CHATEL



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 11/06/2014 et publication ou notification du 11/06/2014.....

